





 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DU JURA</p>	<p>FICHE D'INFORMATION</p> <p>Se rendre, téléphoner ou écrire à la Préfecture du Jura</p>	<p>Code fiche : FI RQ 1.1.1</p>
<p>Démarche de labellisation QUALIPREF2.0</p>		<p>Date de dernière mise à jour : 23 août 2017</p>
		<p>Page 1 / 4</p>

PRÉFECTURE du JURA
8, rue de la Préfecture – 39030 LONS LE SAUNIER CEDEX
Tél. : 03 84 86 84 00 – Fax : 03 84 43 42 86
Courriel : prefecture@jura.gouv.fr – Site internet : www.jura.gouv.fr



Vous souhaitez ...

	<p>connaître les horaires d'ouverture au public des services de la Préfecture du Jura</p>	<p>page 2</p>
	<p>nous joindre par téléphone</p>	<p>page 2</p>
	<p>nous écrire</p> <ul style="list-style-type: none"> – par courrier postal, – par courriel (demande d'information générale), – pour saisir les services de l'Etat 	<p>page 2</p>
	<p>Réaliser vos démarches sans vous déplacer</p>	<p>page 3</p>
	<p>déposer une réclamation / suggestion</p>	<p>page 4</p>
	<p>solliciter un rendez-vous</p>	<p>page 5</p>




Préfecture labellisée
Qualipref 2.0

Nos horaires d'accueil du public :

Nous vous accueillons sur site	... au téléphone
Système d'immatriculation des véhicules (cartes grises)		 03 84 86 84 00 (n° unique)
Permis de conduire	lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9 h 00 à 11 h 45 Services fermés au public le mercredi et les après-midis	- mardi de 13h45 à 16h30
Séjour des étrangers	du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 45	mardi et jeudi de 9h à 11h45
Autres services	du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 30	du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 30

Vous souhaitez nous écrire :

courrier postal	PRÉFECTURE du JURA 8, rue de la Préfecture 39030 LONS LE SAUNIER CEDEX	Nous nous engageons à répondre à vos demandes d'information générale sous 15 jours ouvrés
Courriel (demandes d'information générale)	prefecture@jura.gouv.fr via notre site internet www.jura.gouv.fr rubrique « Contacts »	
Saisine des services de l'Etat (envoi d'une demande, d'une déclaration, de documents, recours gracieux)	via la 1ère page de notre site internet www.jura.gouv.fr , Rubrique : « Particulier, professionnel, association – Saisir les services de l'Etat » 	Nous nous engageons à répondre à vos courriels sous 5 jours ouvrés

Vous souhaitez accomplir vos démarches sans vous déplacer :

Certaines démarches administratives peuvent être effectuées depuis votre domicile. N'hésitez pas à utiliser les services mis à votre disposition :

Listes des pièces accessibles sur internet	Site internet de la Préfecture du Jura : www.jura.gouv.fr (onglet démarches administratives sous le bandeau imagé, en haut de la page)
	Site internet officiel de l'administration française : www.ants.gouv.fr www.service-public.fr
Information par téléphone	Standard de la Préfecture du Jura : 03 84 86 84 00 (horaires en page 2)
Envois de certains dossiers ou recours gracieux	1ère page de notre site internet www.jura.gouv.fr , Rubrique : « Particulier, professionnel, association – Saisir les services de l'Etat » (cf image au bas de la page précédente)

Précision : vous pouvez réaliser les démarches administratives ci-dessous entièrement en ligne :

- **changement d'adresse** sur nouveaux certificats d'immatriculation, de type « AB-123-CD »,
(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>)
- obtention d'un **certificat de situation administrative simple** (ou certificat de non gage),
(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1270>)

**Carte Grise
en ligne
Changement
Adresse**

- consultation du **solde de points sur votre permis de conduire**,
<https://tele7.interieur.gouv.fr/tlp/>



- **suivi de votre demande** de :
 - permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>
 - cartes grises : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>



- demandes d'autorisation et déclarations de manifestations sportives
<http://www.jura.gouv.fr/Demarches-administratives/Manifestations-sportives>

Vous souhaitez déposer une réclamation ou une suggestion :

courrier postal	PRÉFECTURE du JURA Bureau de la performance 8, rue de la Préfecture 39030 LONS LE SAUNIER CEDEX	Nous nous engageons à répondre à vos réclamations / suggestions écrites sous 15 jours ouvrés
courriel	prefecture@jura.gouv.fr	
	via notre site internet www.jura.gouv.fr rubrique « Contacts »	
sur place	dans le classeur mis à votre disposition auprès de l'agent d'accueil général au rez-de-chaussée	

Vous souhaitez obtenir un rendez-vous :

Vous pouvez solliciter un rendez-vous par courrier, courriel ou par téléphone.

Pour vous renseigner sur **le droit au séjour et/ou déposer un dossier de demande de titre de séjour**, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne auprès du bureau des nationalités en cliquant sur la rubrique « [Prendre un rendez-vous](#) » en première page de notre site internet.

